

# Un ange gardien au téléphone

**Jean-Broquin** Pouvoir demander de l'aide par une simple pression sur un bouton, c'est le principe de la téléassistance. Depuis 1977, l'association Vivons alerte est à l'autre bout du fil pour venir en aide aux personnes fragiles.

2100, c'est le nombre d'adhérents - aînés, personnes handicapées, cardiaques, en longue maladie - de Vivons alerte. Moyenne d'âge : 84 ans. Tous ont choisi de vivre chez eux. Mais le maintien à domicile a ses contraintes : en cas de malaise, comment se faire aider si les forces manquent ? La téléassistance permet de ne pas rompre le lien avec l'extérieur. Et rassure les familles. *«Nous installons chez la personne un appareil muni d'une prise téléphonique et d'une prise classique et lui remettons un émetteur étanche qu'elle peut porter en chaînette ou en montre. Il lui suffit de presser sur le bouton de l'émetteur pour entrer en contact avec nous 24h sur 24»*, détaille la présidente de

l'association Pascale Chabert. La communication s'établit grâce à l'interphonie qui couvre une superficie de 150 m<sup>2</sup>. Vivons alerte contacte les personnes à prévenir indiquées sur la fiche remise par l'adhérent. Si elles sont injoignables, l'association a également établi un partenariat avec les commissariats de police auxquels 60 % des membres ont confié leurs clés. *«Cela évite l'intrusion en force des pompiers»*, souligne la présidente. Afin d'être plus proche de ses adhérents, elle a développé d'autres actions telles que l'envoi d'une carte pour les anniversaires, de chocolats pour Noël, des balades en bateaux-mouches, la pédicure... On se sent moins seul.

04 37 24 28 18



**Assurée** d'être entendue.